



ENFANCE

Réouverture des crèches à partir du 26 avril

Publié le 23 avril 2021

Suite aux nouvelles annonces du 22 avril, l'organisation des crèches évolue.

Dès lundi, l'ensemble des multi-accueils intercommunaux retrouvent leur pleine capacité d'accueil.

Tous les enfants dont les parents le souhaitent pourront à nouveau être accueillis. Les consignes sanitaires restent inchangées : lavage régulier des mains, port de masque obligatoire, lavage des mains et port des surchaussures.

Concernant le retour aux tests PCR nous vous tiendrons prochainement informés de l'organisation et des modalités sur notre département.

La Direction Générale de la Coopération Sociale propose une version actualisée de son guide intitulé « Reprise des activités de l'accueil du jeune enfant, accueil individuel MAM -EAJF ».

PRÉCÉDÉ

RETOUR À LA LISTE



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES VALLÉE DE L'HÉRAULT

BP 15 - 2 PARC D'ACTIVITÉS DE CAMALCÉ
34150 GIGNAC

HORAIRES D'OUVERTURE : DU LUNDI AU JEUDI DE 8H30 À 12H ET DE 14H À 17H30 ET LE VENDREDI DE 8H30 À 12H30 ET DE 14H À 17H

☎ 04 67 57 04 50

@ CONTACTEZ-NOUS